

DÉCEMBRE
1943Lizer miziek
STROLLAD
BROADEL BREIZ**TRISKELL**

LETTRE-CIRCULAIRE MENSUELLE DU PARTI NATIONAL BRETON

LETTRE AUX MILITANTS

Mes chers Camarades,

En donnant naissance à « Triskell », notre intention n'a pas été de créer un bulletin quelconque, mais bien d'établir entre nous un lien, qui donne au Parti la cohésion nécessaire.

Un tel lien est indispensable parce qu'il me permet de m'adresser à chacun d'entre vous, directement comme à un camarade.

□

Nous sommes, en effet, tous unis par notre amour de la Bretagne et par le combat que nous menons ensemble. Il faut donc que vous suiviez tous avec attention les directives que je vous donne par l'intermédiaire de « Triskell » et que vous les exécutiez avec confiance. Cette confiance est la résultante normale du lien de camaraderie et d'amitié qui nous unit tous, du Chef du Parti à chaque adhérent. C'est elle qui doit vous inciter à nous consulter lorsque vous êtes embarrassé pour connaître votre devoir.

La Direction, qui est là pour vous guider et vous aider à mieux servir la Bretagne, pourra ainsi jouer efficacement son rôle.

La fidélité et l'union décupleront la puissance du nombre.

□

J'ai senti cette aspiration des adhérents à recevoir des conseils par de nombreuses lettres reçues ces temps derniers et dont je remercie les auteurs.

Cet attachement au Chef, quel qu'il soit est la condition indispensable du succès. Elle est généralement comprise par tous. Cependant quelques idées fausses demeurent concernant les relations entre les adhérents et la Direction du Parti.

La première consiste pour l'adhérent à se considérer comme un spectateur de la lutte pour la Bretagne. Il croit avoir rempli son devoir lorsque chaque semaine, prélassé dans un bon fauteuil, il a lu au coin du feu son numéro de « l'Heure Bretonne ». Pour lui, le « Parti », avec un grand P, est une entité qui existe en dehors de lui, qui est tout puissant, qui est immensément riche et peut se permettre toute action ou toute dépense. Si donc le Parti ne fait pas ce que cet adhérent imagine comme bon, indispensable et devant être fait à tel ou tel moment, il s'écrie : « mais que fait le Parti ? Ils ne font rien à Rennes ! »

A cela, je réponds : Le Parti « ce n'est que vous », chacun d'entre vous. La force du Parti n'est faite que de la somme du courage, du travail, de l'ardeur, de la discipline, de l'obéissance de chacun. La Direction du Parti ne fait que susciter ce courage, cette générosité et en utiliser les résultats. La Direction du Parti ne peut faire de miracle, ni multiplier les énergies et les bonnes volontés.

Ce ne sont pas les beaux projets qui nous manquent ; de nombreux plans d'action sont au point sur tous les terrains et « auraient dû pour la progression et la sécurité du Parti » être déjà mis à exécution, si l'on avait rencontré chez tous les adhérents la même compréhension et le même zèle que chez quelques uns.

L'avenir du Parti en dépend, mais la Direction du Parti, qui a déjà fait maintes fois confiance aux adhérents et dépassé ses possibilités, se mettant ainsi dans de graves difficultés financières, ne peut faire plus sans l'appui total des adhérents. Ces difficultés financières sont d'ailleurs exploitées « en vain » par les ennemis du Parti, même à l'intérieur du mouvement breton, car nous les surmonterons avec votre aide.

Nous devons organiser une action plus efficace et plus en rapport avec les circonstances actuelles. Pour cela il nous faut non seulement votre aide généreuse sur le terrain financier, mais aussi une meilleure compréhension de votre devoir d'adhérents.

Certains s'imaginent que cette qualité d'adhérent leur donne droit de savoir tout ce qui se passe à la Direction du Parti, de connaître tous les projets et de parler de tout ce qu'ils savent ou croient savoir. Cette idée fautive a une fâcheuse tendance à se développer depuis la guerre et menace, si l'on n'y prend garde, de transformer le P. N. B. en un vaste groupement de bavards, où les papotages, les bobards et les ragôts de concierge tiennent la première place.

Chacun de vous doit comprendre que dans un parti comptant des milliers d'adhérents, il n'est pas possible d'y tenir chacun au courant de tous les projets et de tous les événements sans risquer de mettre nos adversaires au courant de tous nos secrets, et de voir ainsi échouer nos actions les mieux préparées. La discrétion de la Direction

(Suite p. 3)

R. DELAPORTE.

Qu'est-ce qui définit un peuple : sa langue ou sa race ?

De nombreux Etats bilingues existent dans l'Europe contemporaine : la Belgique, par exemple, et même des Etats où se parlent quatre langues différentes, comme la Suisse. Mais ces Etats n'ont jamais eu qu'une existence politique, diplomatique et économique, et ne peuvent baser leur existence sur une unité ethnique et nationale. Le seul problème qui se pose pour eux, dans cet ordre d'idées, est de faire vivre sans heurt dans leur sein les différentes nationalités qui les composent.

Mais il est des peuples qui, sous l'influence des circonstances de leur histoire, ont, plus ou moins, abandonné leur langue primitive et se trouvent aujourd'hui être des peuples — et non des Etats — bilingues : le peuple breton en est un exemple, ainsi que le peuple irlandais.

Deux conceptions de la nationalité

Ces peuples constituent-ils encore une unité ? Ceux qui définissent la nationalité par le seul concept de la langue leur dénie ce caractère et rejettent de la communauté nationale les fractions de la population qui ne sont pas restées fidèles à la langue primitive.

Cette conception, qui était celle de la fin du dernier siècle et du début de celui-ci, a, de plus en plus, tendance à être remplacée par la conception plus neuve de la nationalité.

Cette question a fait, en Bretagne comme ailleurs, l'objet de vives discussions dans les années qui précédèrent cette guerre. Les bretonnants n'ont pas oublié les remarquables études que Meven Mordiern avait consacrées à cette question sous le titre de « Prederiadennoù diwar-benn ar yezou hag ar Brezoneg » (« Réflexions sur les langues et sur le Breton »). Il y défendait l'idée, la concordance de la langue et de la nationalité. Cette opinion n'était, d'ailleurs, pas admise par l'immense majorité des nationalistes bretons, qui se refusaient à voir le pays Gallo rejeté de la Communauté bretonne.

Le public breton intellectuel prendra, certainement avec intérêt, connaissance de la façon dont on tranche aujourd'hui ce débat en Flandre, c'est-à-dire dans la partie méridionale des Pays-Bas.

Les pages suivantes sont extraites d'un remarquable ouvrage de M. H. van Byleveld, édité au printemps 1941 aux éditions de Sikkel à Anvers, sous le titre : « Nederland in Frankrijk. De zuidgrens der Nederlanden » (« Jusqu'où s'étendent en France les Pays-Bas »).



Femme du Pays de Rennes

landen » (« Jusqu'où s'étendent en France les Pays-Bas »).

La langue c'est le peuple tout entier

L'opinion traditionnelle considère que la « Flandre française » est la partie du territoire de l'Etat français où l'on continue, aujourd'hui, à parler « le flamand ». Cette conception dérive de la conviction, naguère très répandue, qui s'exprime dans le dicton fameux « De taal is gansch het volk » (« La langue, c'est le peuple tout entier »). Ce n'est pas ici le lieu, pour nous, de discuter du contenu que recouvre cette devise. Personne ne songera à contester le rôle heureux que joua, à une époque donnée du « mouvement flamand », le « romanisme linguistique », qui a trouvé son expression par-

faite dans le leit-motiv, si souvent répété, de Prudens Van Duyse. Cette étape, sans doute, était nécessaire.

« Aussi bien, de tous les éléments qui caractérisent un peuple, la langue est certainement l'un des plus importants, aussi précieux que sacré.



Femme de Plougastel-Daoulas

Des biens du commun patrimoine national, elle est le premier à sauvegarder. Mais la langue, à elle seule, ne suffit pas, tout de même, à constituer un peuple.

« Celui-ci se définit par un ensemble de particularités, tant physiques que psychiques, par un complexe de

propriétés qui lui constituent son visage propre parmi les diverses familles humaines. Le facteur essentiel, entre tous ceux-là, est sans conteste celui de l'origine ethnique. Selon la maxime chère aux théoriciens contemporains de la nationalité, « de stam beslist, het bloed beveelt » « c'est la race qui décide, c'est le sang qui commande ».

Change-t-on la race quand on change de langue ?

« Ce n'est pas parce que, à un moment de son existence tel individu cesse de parler la langue de la communauté à laquelle il appartient que, de ce fait, est modifiée son hérédité. Tant que les composantes ethniques d'une population n'ont pas été changées, par exemple par l'introduction massive d'éléments étrangers, le sang continué à se propager sans atteinte, même si s'impose l'usage d'une autre langue. L'idiome qu'emploie présentement un groupe de population est sans répercussion sur le sang de ses ancêtres, donc sur le sang qui coule dans ses veines. La vraie frontière d'un pays n'est pas la frontière de la langue (taalgrens), c'est celle du peuple (volksgrens).

« De tels principes revêtent une importance particulière en Flandre française. La question, là, ne reste pas dans le domaine abstrait des considérations théoriques sur la définition de la nationalité. Le problème, au contraire, se pose, urgent, brûlant, dans la réalité concrète de chaque jour. L'on est témoin, là-bas, de la francisation linguistique progressive, bien qu'infiniment lente, de certaines zones de ce pays. A partir de quel degré d'absence de pratique de la langue ancestrale, doit-on considérer tel de ses habitants comme étranger au Dietschland (1) ? Quelle mesure de mélange des langues ou de bilinguisme est requise, dans la population d'une localité, pour que celle-ci cesse d'appartenir aux Pays-Bas ?

Une frontière essentiellement mouvante

« Les habitants des faubourgs de Sint-Omaars (Saint-Omer), à Lyzel, par exemple, se francisent sous les yeux de nos contemporains. Changent-ils de race, deviennent-ils membres d'un autre peuple, parce qu'ils changent de langue ? Les personnes très avancées en âge ont conservé la mémoire d'un temps où des villages de l'Artois Flammingant, par exemple Ruminghem, à l'heure présente romanisée, pratiquaient encore le flamand. Le même phénomène s'est produit à des époques de plus en plus reculées, à mesure que l'on descend vers le Sud. Combien exigera-t-on que se soient écoulées de générations depuis la francisation pour que l'on déclare acquis le transfert de nationalité ?

LETRE AUX MILITANTS

(Suite de la page 1)

vis-à-vis des adhérents est une nécessité impérieuse dictée par la prudence la plus élémentaire; ceci ne saurait être interprété, comme un signe d'inaction, que par des esprits aigris ou dénigrés. Cette méthode de discrétion est certainement la meilleure; elle ne peut toutefois être appliquée qu'à un parti où la cohésion est forte et la confiance en les chefs grande; qu'à un parti où les bobards répandus par les adversaires pour le disloquer sont écoutés avec mépris par les adhérents. C'est pourquoi elle peut et doit s'appliquer au P. N. B.

□

La discrétion est donc nécessaire dans les milieux dirigeants. On doit également l'exiger dans les relations des adhérents entre eux, ou avec des étrangers au Parti. Malheureusement assez peu de nos amis comprennent la gravité des bavardages, et la nécessité du silence. Savoir se taire, c'est une idée qui ne semble pas avoir effleuré l'esprit de beaucoup de nos adhérents et non des moindres. Ils écoutent et font circuler avec plaisir tous les bruits, bobards ou même calomnies qui peuvent courir dans le Parti soit contre leurs chefs, soit contre leurs camarades et ne se rendent pas compte qu'ils font ainsi le jeu et le travail de nos ennemis; ils font part sans nécessité ou par vantardise à des camarades, adhérents ou non, de ce qu'ils savent ou de ce dont ils sont chargés. Par contre, lorsqu'ils apprennent quelque chose d'intéressant pour le Parti, ils omettent presque régulièrement d'en informer leurs chefs. Toute leur énergie se dépense en paroles, il ne leur en reste plus pour l'action. Que peuvent faire la Direction du Parti et les chefs locaux avec de tels hommes? Rien ou peu de chose. Dangereux et inactifs, ils sont un poids mort à trainer. Il faut donc que tous ceux qui ont une tendance à ce funeste défaut s'efforcent de s'en débarrasser pour devenir des adhérents efficaces.

□

Vous êtes tous des volontaires; on ne peut ni ne veut vous contraindre par la force à travailler pour la Bretagne; nous ne pourrions donc organiser une action efficace et ardente que si chacun d'entre vous est animé de dévouement, de générosité, de zèle et d'ardeur pour son pays et pour son parti.

Ce sont toutes ces qualités que j'attends de vous avec confiance en ce début de 1944 où la lutte sera dure et où l'union de tous autour du Parti est indispensable pour vaincre. Je sais que mon attente ne sera pas déçue.

M. NOËL LE NESTOUR

Ancien Chef d'Arrondissement de Lorient

est nommé Chef Départemental du MORBIHAN

Nos amis ont appris avec plaisir la nomination de M. Noël Le Nestour, ancien Chef d'arrondissement de Lorient, au poste de Chef départemental du Morbihan.

Cette décision avait été rendue au cours de la réunion des Cadres Supérieurs du Parti, à Rennes.

Nous présentons à notre ami toutes nos sincères félicitations.



« Etablir une frontière strictement d'après la langue actuellement parlée, s'avère, du reste, une impossibilité. Le progrès du français dans le Westhoek (2) ne s'opère pas uniquement sur une ligne nettement tranchée, une « taalgrens » (frontière linguistique) selon le concept usuel. Il procède, au contraire, de façon dispersée, attaquante et la, au gré de certaines conditions géographiques ou économiques (stations balnéaires, attirant des « uitlanders » (étrangers), centres importants d'administrations, de chemins de fer, d'industrie, provoquant l'établissement de colonies de fonctionnaires, employés, ouvriers étrangers, etc.). Ainsi se forment, à l'intérieur de la zone flammingante, des îlots de romanisation. Faudrait-il s'évertuer, bien en vain, à en tenir compte dans le tracé d'une frontière nationale? Ce serait ressusciter, et, cette fois, sur le terrain ethnographique, le système des enclaves, avec plus d'extension qu'il n'en eut jamais, sur les cartes administratives, même aux époques des plus fantaisistes découpages territoriaux de la statistique féodale. L'absurdité de la commission juge et condamne le principe.

Le recours aux données de l'histoire

« Il n'y a pas à nier, certes, que la langue soit l'un des signes les plus caractéristiques d'une nationalité. Mais lorsque, pour des raisons politiques et non pas pour cause de transplantation massive ou de changement radical de population, l'usage de la langue a été amené à se modifier, ce n'est pas dans le présent qu'il faut demander aux statistiques linguistiques leur signification nationale. La langue est la marque extérieure la plus sensible de la nationalité, mais cet indice, si on veut l'interpréter équitablement, il faut aller le chercher aux origines du peuple, avant que ne fut entamé le mouvement factice de changement de la langue, aux temps proches de l'établissement du peuple thiois, où vraiment alors, territorialement parlant, « de taal was gansch het volk », « la langue était le peuple tout entier ».

« La frontière ethnique des Pays-Bas, c'est-à-dire la limite du territoire jusqu'où s'est établi, en masse et à l'état quasi-exclusif, le peuple thiois, ne coïncide pas avec l'une ou l'autre des frontières linguistiques qui, de siècle en siècle, marquent les étapes successives du recul ou néerlandais devant les dialectes romans. La limite actuelle des langues n'a pas, à cet égard, plus d'importance qu'elle n'en pouvait avoir au XIII^e siècle, lorsqu'elle passait à Boonen (Boulogne), Deverne (Desverres), Terwathen (Therouanne), Arrien (Aire), ou trois cents ans plus tard, lorsqu'elle jalonnait Kales (Calais), Wijnen (Guines), Lumeres (Lumbres).

« La frontière « volkische » (raciale) de la Néerlande n'est autre que la plus ancienne frontière linguistique, telle qu'elle apparaît au début de l'ère historique de notre peuple, c'est-à-dire la limite du domaine à l'intérieur duquel la population entière parlait unanimement les dialectes d'où est sorti le thiois. »

Les bases de l'unité bretonne

La Bretagne, elle, qui englobe en leur totalité les pays de Rennes et de Nantes, s'étend donc au delà de la limite qu'atteignit la langue bretonne, lors de sa plus grande extension: approximativement de l'embouchure du Couesnon à celle de la Loire.

Il y a lieu de remarquer que de nombreux établissements bretonnants sont relevés au delà de cette ligne. Mais les limites de la Bretagne, tracées au IX^e siècle, dès le début de son indépendance, n'ont pas varié, tant que le pays est resté une entité administrative.

Cette frontière politique et militaire n'avait pas été tracée au hasard de l'arbitraire d'un conquérant: les hommes qu'elle englobait, Bretons et Armorcains, appartenaient, les uns et les autres, à la race celtique. Les Armorcains de Rennes et de Nantes étaient plus proches des Bretons que des Francs, par le sang sinon par la langue.

Au cours de mille ans de vie bretonne, les Hauts-Bretons défendirent eux-mêmes, souvent au prix de leur sang, leur droit à être et à se dire Bretons.

Aujourd'hui, l'unité bretonne, née d'une origine raciale commune, cimentée par mille ans d'histoire commune, reste le roc sur lequel viendront se briser tous les efforts de ceux qui prétendent dépecer la Bretagne.

Y. DOUGUET.

(1) « Dietschland » ou « Pays Thiois », expression raciale correspondant à l'expression géographique de « Pays-Bas », ou « Nederlanden ».

(2) Le « Westhoek » est la région flamande du département du Nord (N. D. L. R.).



TROIS ANNÉES DE 1940

Réunion générale des Co Le 19 Decem

Ils nous donneront un
cette importante jour
Très prochainement
nomique » sera éditée
qui aidera grandem
l'opinion bretonne.

Un hommage du Parti

« Nous trouvons en
nationalisme breton. Il
d'autres, se contenter
curité la fin de la to
Mais à une vie sa
hésité à préférer la
assume à notre tête.
Il a sacrifié très-ai
ité au salut de la B.

Dans ces he et décisiv

« Nous ne pouv
Chef. Nous devons tou
absolue confiance en
lement et plus que j
libération nationale e
sans arrière-pensée
nous impose pour no
Bretons individualistes



Tout comme ce pa
« Nous avons la
Foi en notre Che
Foi dans le Dest
et l'Avenir de not



LE PARTI EN 1940
(Reproduction photographique d'un
document du S. G. % des adhérents
par canton par rapport à la population)

L'œuvre accomplie est considérable

1940. Un Parti à l'état embryonnaire ou
tout est à créer, d'une part.
Une population nettement hostile, d'autre
part.
1943. Le Parti est devenu une organisat
tion politique nationale, la première que la
Bretagne ait vu naître depuis 150 ans.
Dans la population, l'hostilité a fait place
à la sympathie.

Pour s'en convaincre

Il suffit, chaque jour, de regarder et
d'écouter.

L'une des meilleures réunions

que le Parti ait tenue.
Telle est celle du 19
décembre, tant par la
bonne ambiance qui
ne cessa de régner
que par le travail
constructif qui sen
dégage: action sur le
plan économique et
professionnel aussi
bien que sur le plan
politique.

Il suffit d'étudier et de comparer les deux
cartes ci-contre qui sont la reproduction de
documents du Secrétariat Général.
Il suffisait d'être présent le 19 décembre
à Rennes, aux Salons Gady, dans cette
même salle qui conti le Congrès du Parti
en 1941 et qui ce jour était remplie unique-
ment par les cadres supérieurs.

Nos Joies Nos Douls

Notre camarade Jean-Marie MAUXION, de
Bazouges-la-Pérouse, est heureux de nous
faire part de la naissance à son foyer d'une
charmante petite fille.
Félicitations et tous nos vœux au bébé et
à la maman.

Le 29 décembre 1943 a été béni en l'église
de Saint-Nicolas-du-Pélem le mariage de
notre excellent camarade Yann NAOUR avec
M^{lle} Janig LUCIA.
Nous adressons nos meilleurs vœux de
bonheur aux jeunes époux.

Le père de notre camarade Yves JOURNAUX,
de Fougères, est mort accidentellement le
18 décembre.
Nous présentons à notre camarade éprouvé
et à sa famille l'expression de notre sym-
pathe attristée.

La conspiration du silence est définitivement brisée

« Tous les jours, il se constitue quelque
chose de nouveau. Il n'est plus d'heure et
de minute où quelqu'un, quelque part, ne
fasse un peu de propagande pour la Bre-
tagne. »

Du politique à l'économique

Les deux sont intimement liés.
Afin de montrer toute l'importance atla-
ché aux problèmes économiques et à la
reconstitution de la Bretagne d'après-
guerre, de nombreux exposés de la K.E.V.A.R.
(Section économique du P. N. B.) avaient été
portés au programme.
Le peu de place dont nous disposons ne
nous permet pas de les analyser ici.
Un supplément a été encarté au présent
numéro de Triskell, donnant quelques ex-
traits des principaux exposés économiques.

LE PARTI

L'HEURE BRETONNE OPINIATRE

1943

Adresses Supérieures du Parti

à Rennes

aperçu de ce que fut
née du 19 décembre.

une « brochure éco-
par le Parti, brochure
à la conquête de

au Chef

lui, l'exemple du na-
aurait pu, comme tant
d'attendre dans la sé-
rmente.

as tracas, il n'a pas
tâche écrasante qu'il

plément sa tranquil-
tagne. »

es graves

moins que notre
lui faire sentir notre
consacrant tota-
à notre action de
en nous conformant
la discipline qu'il
re bien à nous tous,
que nous sommes. »



ysan bigouden...
foi...

n du Parti
e Bretagne. »

R. Delaporte à la tribune

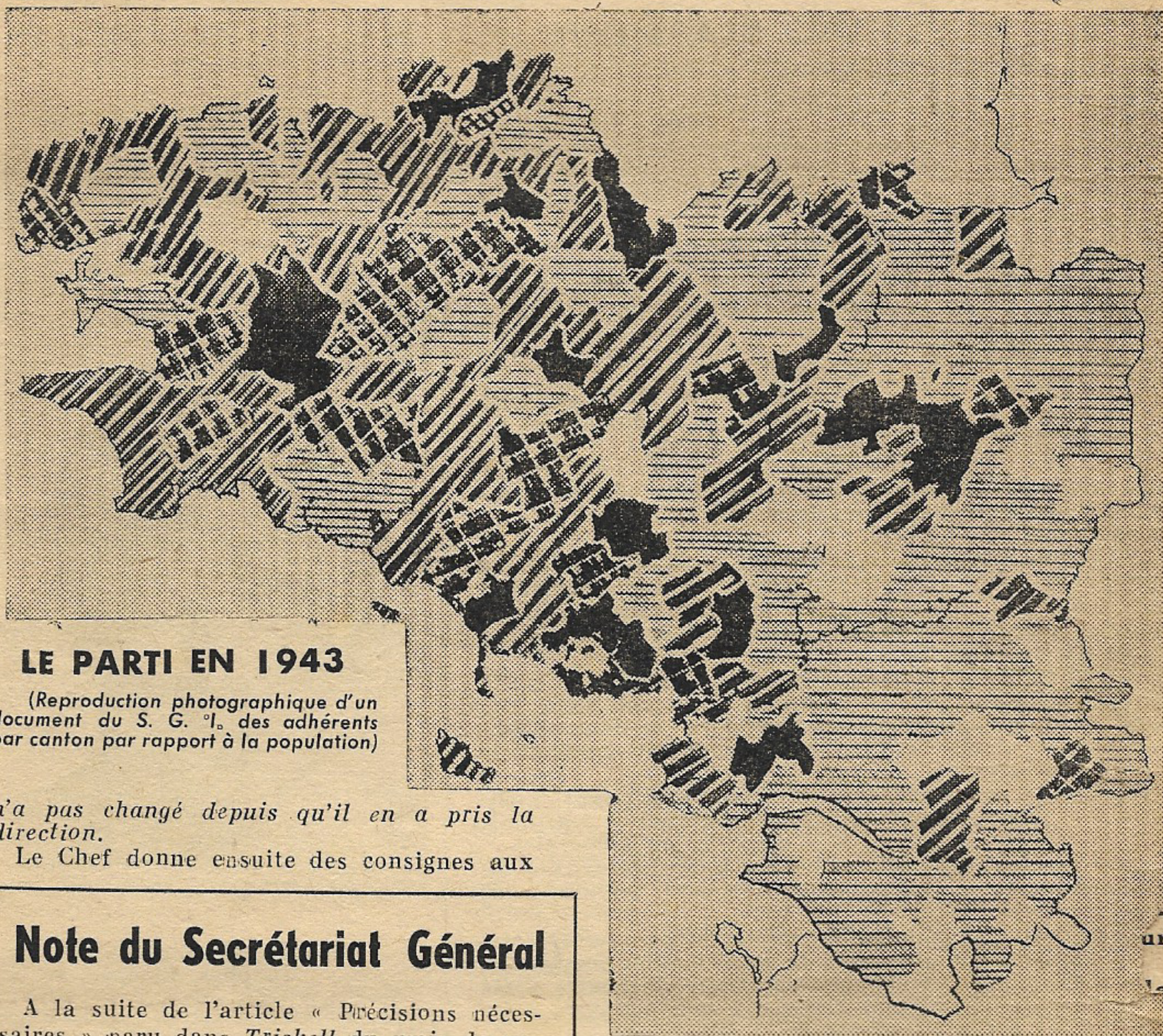
Une véritable ova-
tion l'accueille. Il
parlera pendant une
heure. Après avoir
fait l'appel des morts
du Parti, il passe en
revue les récents évé-
nements politiques
mondiaux et définit
une fois de plus la
position du Parti qui

militants présents pour les mois à venir.
« C'est à vous de représenter le Parti et
sa politique dans votre circonscription et
tout d'abord auprès de vos adhérents. A vous
de leur inculquer un esprit politique qui leur
permette d'en comprendre le sens et la portée.

« Je sais pouvoir compter sur vous, en
retour vous pouvez compter sur moi pour
que le seul intérêt breton inspire notre ac-
tion dans l'avenir, comme elle l'a guidé dans
le passé. »

Militants, la journée du 19 décembre est
une étape importante. Elle a montré l'effi-
cacité de nos méthodes. Tous unis derrière
le Chef, redoublons d'efforts pour la libéra-
tion de notre Bretagne. *Bevet Breizh !*

TRISKELL.



LE PARTI EN 1943

(Reproduction photographique d'un
document du S. G. I. des adhérents
par canton par rapport à la population)

n'a pas changé depuis qu'il en a pris la
direction.

Le Chef donne ensuite des consignes aux

Note du Secrétariat Général

A la suite de l'article « Précisions néces-
saires » paru dans *Triskell* du mois de no-
vembre, le chef du Service Spécial a cru
utile d'engager une polémique par une lettre
ouverte au Chef du Parti National Breton.
Quelques exemplaires de cette lettre ont été
adressés à différentes personnes. Les « Pré-
cisions nécessaires » ont été données pour
marquer l'indépendance absolue du Service
Spécial qui n'a donc en aucune façon à
s'occuper d'un parti auquel il n'appartient
pas. La réfutation de cette lettre est donc
parfaitement inutile.

Yann-Vari PERROT

Une partie importante du prochain
numéro de TRISKELL sera consac-
rée à la mémoire de l'Abbé Perrot,
dont la vie et l'œuvre sont un exem-
ple pour tous les patriotes bretons.

Avis à nos Correspondants

Afin d'éviter tout retard dans le dépouil-
lement du courrier, nous rappelons à nos
amis que toute la correspondance adressée
aux différents services du Parti doit être
impersonnelle : Monsieur le Secrétaire Gé-
néral, Monsieur l'Administrateur de *l'Heure
Bretonne*, Monsieur le Rédacteur en Chef, etc.

D'autre part, le Secrétariat du Parti prie
nos correspondants qui écrivent, soit au
P. N. B., soit à *l'Heure Bretonne*, d'ajouter à
l'adresse la mention : Boîte postale 182.

EXEMPLE :

Monsieur le Secrétaire Général du P. N. B.
11, quai Lamartine, 11
B. P. 182

RENNES

Les Institutions politiques, sociales et économiques de la Grèce

« Il est bon que les Celtes d'Extrême-Occident qui ont rêvé et décidé de se mettre à l'avant-garde de l'Esprit sachent se méfier, faire le tri, et se garder des poisons subtils, d'autant plus redoutables, qui ont été la principale cause des malheurs de l'Europe. »

Jacques BORDAIS.

Mais Sparte, dira-t-on, a été en Grèce une exception. Il est vrai. Voyons sa rivalité.

ATHÈNES

L'histoire d'Athènes, cette cité qui a fanatisé à plusieurs reprises la civilisation occidentale, est l'histoire typique de l'émancipation de l'individu. Sur cette terre Attique morcelée et stérile, éperon rocaillant tourné entièrement vers la mer, pays peu attirant pour les envahisseurs, mais refuge aisé où sont venus successivement s'installer Préhéliens, Achéens, Ioniens, Athéniens, connus, à quelques nuances près, durant la période archaïque, les mêmes évolutions sociales, politiques, économiques que les autres cités de la Grèce.

Vers le VII^e siècle, plus tôt qu'ailleurs, semble-t-il, à la suite de luttes ardentes, les plus biens ont réussi à faire reconnaître par l'aristocratie des clans des groupements autres que les siens; la division de la société en classes, fondées, non plus seulement sur la naissance, mais aussi sur la fortune; la désignation de magistrats chargés de rassembler les vieilles coutumes et d'en tirer des lois applicables à tous.



L'Individu grec

Delphes, Lysippe, IV^e s.

Drakon (621) ébranle fortement la solidarité familiale du clan en donnant à chaque membre un droit de veto suffisant pour tenir en échec la volonté de tous les autres. Solon (694) ouvre plus large encore aux individus la voie de l'indépendance. Il supprime pour tout citoyen la contrainte par corps, favorise le morcellement de la propriété foncière à laquelle il rend ainsi l'accès plus facile pour tout particulier. Il consacre légalement la classification des citoyens selon leur fortune. Il appelle la plèbe à participer avec l'aristocratie des clans à l'Ecclésiastion (Assemblée du Peuple), à la Boule (Sénat), au Tribunal. Toutes ces réformes auraient pu être très heureuses, mais elles tendaient trop à donner au nombre et à la richesse un rôle capital dans la conduite des affaires. C'était, au sens le plus détestable du mot, la démocratisation de la société en attendant celle de l'Etat.

Celle-ci fut l'œuvre de Clisthène (508). Brassage complet des citoyens dont les rangs s'ouvrent largement aux métèques; découpage artificiel et recasement systématique de la population attique, sans qu'il soit tenu compte des liens naturels familiaux, des intérêts communs ou identiques. Un seul lien: le voisinage, la juxtaposition. Une seule chose importe: l'individu et sa fortune. Un grand idéal pour chacun: arriver à percer par tous les moyens. Une grande loi: la libre et effrénée concurrence. Et tous les organismes de l'Etat sont remaniés de ma-

II. - LA PÉRIODE CLASSIQUE

Il était nécessaire d'insister sur la formation, depuis les origines, de la vie sociale, politique et économique des Hellènes pour montrer combien la tendance au particularisme, à l'individualisme, était innée chez ces peuples. Cette tendance fâcheuse continua et même se développa au maximum durant toute la période classique du V^e et du IV^e siècle.

SPARTE

On a dit qu'à Sparte la vie collective absorbait celle des individus. C'est exact... à condition de donner ici au mot collectivité un sens tout à fait spécial. Quelle vie vraiment collective pouvait, en effet, mener une population formée au moins de deux couches irréductiblement opposées: les vaincus (Préhéliens, Achéens) et les envahisseurs Doriens? Ces derniers étaient la minorité; mais ils étaient les vainqueurs et ils entendaient conserver leur hégémonie, leurs privilèges. A cet effet, ils tentèrent, dès le milieu du VII^e siècle, de fixer à tout jamais pour leur cité les cadres de vie suivants:

Au sommet, une oligarchie (double royauté, et Comité directeur), issue d'une aristocratie jouissant seule des droits civils et politiques (les Guerriers) et dont obligeamment la seule occupation, la seule charge était le service militaire. Au-dessous, les Périèques, cultivateurs, artisans, hommes libres, mais dépourvus de tout droit civil ou politique, sauf celui d'être astreints à la conscription volontaire. Puis venaient les Hilotes, serfs à la disposition de l'Etat, mais que la Loi ignorait totalement. Enfin le trou-

mevidemment, si la minorité aristocratique voulait rester maîtresse de la situation, la mobilisation continue de la chose nécessaire. La grande affaire de Sparte a été l'entretien et l'entraînement d'une armée toujours prête à intervenir à l'intérieur comme à l'extérieur. La vie économique: agriculture, commerce, était toute entière ordonnée à subvenir aux besoins de l'armée. Chaque guerrier avait bien son lot de terre inaliénable, indivisible, à transmettre sans changement en héritage au seul fils aîné. Mais ce lot suffisait à peine; et son propriétaire, ou mieux son usufructier, n'avait guère le temps de le cultiver. Son activité était absorbée par l'entraînement physique intensif... au point de rendre impossible toute vie familiale.

Conséquence fatale d'un tel régime de la propriété et de la vie hors du foyer: l'oligarchie, restriction effrayante du nombre des naissances. Illogisme invariable d'un Etat qui, d'une part, avait grand besoin d'hommes, et, d'autre part, poussait au mathusianisme de par ses institutions mêmes. D'ailleurs l'enfant, tout Dorien qu'il fût, n'était qu'un numéro; et on le lui faisait bien voir. Appartenant à l'Etat, il était élevé par l'Etat et pour l'Etat.

Sparte? Si on ne se rappelait certains traits de ce régime et de dévouement, on serait tenté de la définir: une agglomération artificielle, établie et entretenue au mépris et aux dépens de toute communauté naturelle et vivante. Aucune trace du moindre sens social; mais oppression égale d'une masse par un nombre restreint d'individus, souvent d'ailleurs divisés entre eux. Société factice dont on semble avoir voulu organiser systématiquement la stagnation sinon l'épuisement.

Kontadenn evit Nedeleg

Ar soudard René BERTHELOT

Berthelot (René), bienier a eil klas en 845^{re} kompagnu-
 nez ar C'hirri-Tan, n'oa ket Breizhad. Eus un tu bennak
 eus ar Berr e oa, hag o chom e Paris. Anat d'an holl, ne
 oute ger brezhonek ebet. Paotr a-zoare, a-hent-all, ha
 douget kenan da Vreizh ha d'ar Vrezhonek. Dat'hamat e
 veze o c'houlennata Per pe Baol diwar-benn Breizh hag
 ar Vrezhonek.
 Henozh, avat, 25 a viz kerzu e-pad, n'oa ket meneg kuz-
 likat. Ar Pelligent e oa evit soudarded Metz evel evit ar
 re-all, ha, ma n'oa ket bet ofisioù nag ofereñ hanter-noz
 en Iiz-veur, kaer e oa bevan e taovar-bier Schiltz.
 Hag e kane da zigerta ar c'halonoù : « Ar p'likhaouer », «
 Kousk, Breizh-izel », « Bro Gozh va Zadoù ». Ha seder
 « an holl evertien gant ar c'holori hag an traoù mal.
 ...Holl, nemet René Berthelot. Na ne eve mu, na ne
 vousec'hoarzh ma. Ha, m'en tou, kraoziet gantañ e zi-
 vrech, pizennit a rae, a-wechoù, an dour en e zaoulagad.
 Ne rae ket van ar re-all, a-ratozh; gouzout a raent e
 titlam evel-se an hiraevzh, ur wech an amzer, war an den
 an drantañ.
 Saret e oa Yun ar Bot, eus ar Faou, da vont d'ar c'hor-
 nig distro. Setu ma welas, hep gouzout dezhañ, e genell
 René Berthelot en e gichen.
 Yun, emezhañ, e brezhoneg; n'on nemet ur pemoc'h.
 Ur pezh lam a rae Yun.
 « Te... te... gouzout a rez brezhoneg, te ?
 — Koutz ha te. Brezhon on evelout... eus K...
 — Koutz ha te. Brezhon on evelout... eus K...
 — Sabatuet Yun. Respont a reas, koulskoude :
 — Ne c'hell ket bezañ. Gwellet em eus da leurtig-
 soudard e burev ar gompagnunezh.
 — Marteze. Ha me, me lavar dit n'on nemet ur fall-tra.
 — Biskozh kement-all. N'emaon ket diwar zour hag...
 — N'emaon net o fentigellin, Yun...
 — Ebel just !
 — Achanta ! Aon spontus en deus ar gouarnamant rak
 « Breiz-Atao ». N'en deus ket fizians er soudarded bre-
 zhon, zoken er re a zo war al Linenn, pe en-dro d'al
 Linenn. Spierien en deus lakaet en dro dezho da vout
 na gastint ganto poultir hag armoù da gazañ e Breizh...
 Aon en deus ar Gouarnamant rak un Emzav gant ar
 Vrezhonek.

— Ha neuze ?
 — Ha neuze, n'on nemet ur pemoc'h, pa m eus asantet
 ober ar spier evit ar C'hallaoned.
 — Te zo ur fik, te ?
 — Fik ?... O, evelato ! Kalz uheloeh eo va renk er po-
 tis; kalz uheloeh.
 Nemet keit ha ma oach o kanañ sontoù ken dinnoz
 ha « Kousk, Breizh-izel », n'eo ket ho komzoù a gleven,
 n'eo ket maezioù ha mor Breizh-izel a welen o huniñ, em
 spered, dindan an oabl steredennet, mes ur Judaz o n
 em ruzañ er fank, gant mouezhoù o gouc'hal war e gein :
 « Spier da genitorz, treitour !... »
 « N'eo ket d'ur Brezhon da ober ar polis evit ar C'halla-
 laoned e Breizh. Gant paotred « Breiz Atao » emañ ar
 wirionez, o klask savelat o bro — va bro, Yun, ivez, — er
 barrad-arn e zo tivedek... rak ar Frans a gollo ar brezel.
 — Ha neuze ?
 — Savetall bro-Vreizh ! Grit pezh a garot ! M'en tou
 va anv gvirion, S... T... eus K..., n'eo ket me a damallo
 deoc'h netra.
 — Berthelot, nann... T... ! Setu, mar komprenan mat,
 ouzhpenn bezañ ur flater, out ivez un iser ?
 — Mousc'hoarzhin a reas Berthelot-T...
 — Bez' dinech ! Amzer lakaat cheñch va fapertou, ne
 vo mu klebet anv ouzhañ, e Metz, el Linenn Vaginet, da
 lavarout eo lech ez eus Brezhoned.
 « Mes ne lavaran ket ne labourin ket evit Breizh em
 micher. Hep gouzout da zen, avat, Rak, goude ar pezh am
 eus graet, n'em eus ket votre d'en em lakaat e renkoù
 Arme Salverien Breizh.
 TIN GARIOU.

DRAPEAUX BRETONS
 pour boutonnières ou signalisations cartes fournis avec épingles
 Franco : les 25, 15 frs - le 100, 55 frs
SKRIDOU BREIZH, 35, Rue Traverse, 35, BREST
 Envoi franco du catalogue sur demande

niera à correspondre aux nouvelles divisions et à l'aug-
 mentation du nombre des citoyens.

La démocratie athénienne devait se « perfectionner »
 encore après des guerres médiques sous l'influence de Péri-
 cles. L'Arcopage aristocratique se voit retirer toutes ses
 attributions politiques et la plupart de ses fonctions judi-
 ciaires que l'on transfère à l'Assemblée, au Sénat, au
 Tribunal. L'archontat devient accessible aux plébéiens.
 Les fonctions publiques sont rémunérées. Un véritable
 socialisme d'Etat s'inaugure. Le titre de citoyen donne en
 somme des droits d'actionnaire dans cette société produc-
 tive de dividendes qu'est devenue la cité. Riches pro-
 messes de bonheur pour les classes déshéritées mais porte
 ouverte à la démagogie et à la ruine générale.

Car pareille politique suppose « phynances » prospères ;
 et ce qu'il y a de plus clair dans l'histoire de la démocra-
 tie athénienne, c'est que celle-ci s'est toujours montée
 incapable de créer une solide administration financière,
 d'organiser un budget équilibré. Trop limitées, trop mal
 perçues sont les ressources et trop considérables les dé-
 penses : traitements des fonctionnaires, indemnités, sub-
 ventions de toutes sortes, pots-de-vin que Demos ou, si
 l'on veut, Pléthos, la Masse se vote à elle-même.
 La Masse, en effet, à Athènes, c'est tout. Elle est la
 source de toute autorité qu'elle prétend d'ailleurs jalou-
 sement exercer elle-même. Tout est de sa compétence.
 L'Assemblée du peuple (600 membres) partage le pou-
 voir législatif avec la Boule (Sénat), l'exécuteur avec des
 magistrats qu'elle tient en étroite tutelle. Relations exté-
 rieures, paix, guerre, stratégie militaire, justice (dont les
 verdicts sont votés individuellement, sans commune déli-
 bération), la Masse décide de tout cela.

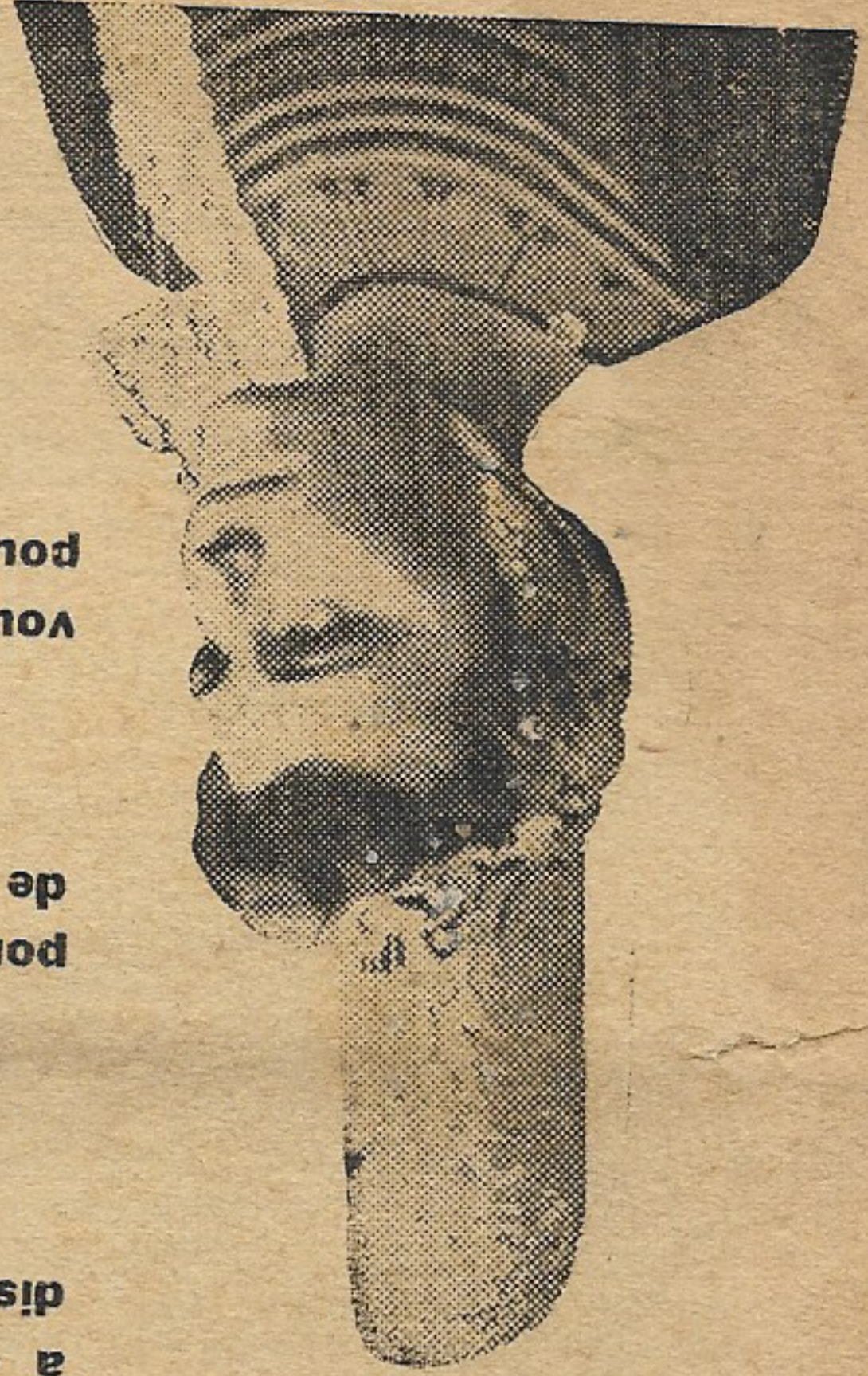
En ce qui concerne particulièrement l'armée, le grand
 principe est que chacun ne doit risquer sa vie que dans
 la mesure où il a quelque chose à défendre. Du reste,
 que des citoyens comme les autres, sont susceptibles d'être,
 dans un plus ou moins proche avenir, jugés et condamnés
 par leurs actuels subordonnés ?
 Le nombre restreint de colomes dont dispose Triskell
 oblige d'arrêter ici cet aperçu incomplet, et pour autant
 lamentablement inexact, sur la Constitution d'Athènes.
 Mais, tel quel, il permettra assurément de comprendre
 pourquoi cette Constitution tout imprégnée d'individua-
 lisme, louée passionnément par les uns, critiquée véhé-
 mentement par les autres, est considérée par tous (à lo-
 gique ! à Athènes ! à Minerve !) comme la cause prin-
 pale de la décadence et de la ruine de la Cité.

Il nous faudrait encore évoquer, touchant les relations
 extérieures des cités entre elles, les guerres continuelles
 qu'elle se sont faites à travers toute l'Hellade. Qu'on relise
 dans n'importe quel manuel d'histoire de toutes ces san-
 glantes rivalités. On a l'impression de se trouver en face
 d'une race vouée par un inexorable destin à se trahir,
 à s'entre-déchirer jusqu'à ce qu'épuisée elle devienne la
 proie facile de l'étranger, le Macédonien ou le Romain.
 Nietzsche, écrivant sur « la Naissance de la Tragédie »,
 croyait pouvoir mettre en équation : Hellenisme et pessi-
 misme. « L'âme grecque a été un abîme de haine et de
 jalousie féroce. » Ce sont peut-être de bien gros mots.
 Il faut toujours se souvenir que les Grecs ont été essen-
 tiellement ennemis de l'« hubris » ou exagération (jal-
 lais dire de la grandeur). Parlons tout simplement de
 leur égoïsme foncier, individuel, social, partisan... ou,
 pour reprendre la conclusion de l'article précédent, de
 leur esprit de division, de leur manque d'esprit commu-
 nautaire, de l'absence chez eux de sens social, de leur
 manque de cœur...
 Et cela a suffi, en leur faisant oublier les bases élé-
 mentaires de toute société vivante et viable, pour écha-
 fauder des systèmes factices et des cadres de vie artifi-
 ciels, à les empêcher de former jamais, en dépit de leur
 génie et de leur civilisation vraiment nationale, une nation
 véritable et durable.

« Ne donnons pas au Monde qui nous observe le spectacle d'un EGOISME SORDIDE ! »
 Certains lecteurs de Triskell n'ont pas encore versé
 leur « impôt volontaire ». Nous leur demandons de le
 faire sans plus tarder.
 Verser la somme de 250 à 300 fr. (en totalité ou en
 parties) au compte chèques 33.338 Rennes, ou la remettre
 à votre Chef d'arrondissement, cantonal ou communal.

Pour tous renseignements concernant les Organisations de Jeunesse, écrire Yann GOULET, 11, Quai Lamartine RENNES

POUR LE PARTI UNE BONNE ANNÉE



Jeunes, vous vous joindrez à nous. Nous vous attendons. Nous avons besoin de vous pour faire de 1944

La route est longue, nous ne l'ignorons pas. Elle est semée d'embûches, nous ne l'ignorons pas. Nous n'ignorons pas davantage nos responsabilités. A vous les Jeunes du P. N. B. de comprendre et d'accepter les vôtres.

Au cours de l'année 1943, l'activité de nos Centres de Jeunes a été grande. Dans une atmosphère de saine gaieté, jeunes gens et jeunes filles y ont appris à mieux connaître leur pays pour le mieux servir. Un travail particulièrement utile a été élaboré. Il fut sanctionné par un examen de fin d'année, et le Chef du Parti en personne tint à remettre leurs diplômes aux lauréats, au cours de la réunion générale des Cadres supérieurs du Parti, le 19 décembre, à Rennes. Le Chef apportait ainsi le témoignage que ceux qui, en cette occasion, reçoivent la récompense de leurs efforts, appartenaient à la future élite dirigeante des Jeunes de Bretagne et que, sur eux, le Parti fondeait de grands espoirs.

Après un an d'effort, la récompense arrive. Mais il ne faut pas croire pour cela le travail terminé. Jeunes lauréats et vous tous, jeunes du Parti, la tâche ne fait que commencer. Cette année, de nouveaux devoirs vous seront imposés. Consultez votre conscience de patriotes. Elle vous dira qu'il ne vous appartient pas de vous dérober à ces devoirs, mais bien au contraire de les exécuter avec confiance et discipline.

QUELQUES LAURÉATS de notre examen de fin d'année



la récompense
arrive

d'effort
Après une année